

Procès verbal

JOURNAL OFFICIEL



E FOOT 38

Le Foot en Isère, Moi j'adhère

SAISON 2023-2024

**Compte Rendu
Assemblée Générale
Elective du 22 juin
2024**



LE FOOT EN ISÈRE, MOI J'ADHÈRE

Le District de l'Isère a été fondé en 1924 sous le nom de District du Dauphiné, Association Régie par la loi du 1er juillet 1901, il devient District de l'Isère en 1995.
Son Siège sera baptisé le 3 juillet 2022 "Espace Michel Muffat-Joly".



Assemblée Générale

22 juin 2024

A L'ISLE D'ABEAU

Gymnase David Douillet



Coordonnées District

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62

SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
APPEL	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
ETHIQUE	04 76 26 87 70
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

Le Foot en Isère :
Moi J'adhère



Nos Partenaires



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE « FIN DE SAISON » SAISON 2023/2024

SONT PRESENTS :

AU TITRE DES PERSONNALITES :

Monsieur MARION Cyril Maire de L'ISLE D'ABEAU

Monsieur LOSA Président du CDOS

AU TITRE DU CLUB DU CLUB de L'ISLE D'ABEAU :

Monsieur MOUMJID El Mostafa Président et son équipe

AU TITRE DU COMITE DIRECTEUR :

Présidence : Hervé GIROUD-GARAMPON

Madame BRAULT

MM. BOUAT - BOULORD - BOURGEOIS - CICERON - COCHARD - HESNI - ISSARTEL - MALLET - MAZZO-
LENI - MONTMAYEUR - SOZET - VACHETTA

EXCUSES : MM. BUOSI - DA CUNHA VELOSO - MONIER - SCELLIER - TRUWANT

ABSENT : M. NASRI

AU TITRE DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES :

Madame RACLET

Monsieur LONGERE

AU TITRE DES COMMISSIONS :

Mesdames BLANC - DIASPARA

MM. BALDINO - BERT - BONNARD - FERNANDES - FRANZIN - GALLIN - MORE - NARDIN - PION - SABA-
TINO - SCARPA - THEVENIN - TOUILLON - VAILLANT - VALLIN

AU TITRE DU PERSONNEL :

Mme DA ROCHA

MM . BARTOLINI - HUGONNARD ROCHE

L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

CR AG 22 JUIN 2024 A L'ISLE D'ABEAU

9H00 OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

M.Giroud-Garampon ouvre l'Assemblée Générale à 9H00 et débute par un mot d'accueil :

Bonjour à toutes et tous.

Je remercie de leur présence Pierre LONGERE et Chrystelle RACLET qui représentent le conseil de ligue de la Laura. Je vous demande d'excuser P.Parent retenu sur une autre Assemblée Générale.

Le président du conseil départemental JP BARBIER est excusé retenu d'autre part.

Mr Cyril MARION, maire de l'Isle d'Abeau

Je vous remercie bien sûr, vous, présidentes, présidents ou membres des clubs de notre district de l'Isère d'être ici pour assister et participer à cette assemblée générale qui est une obligation statutaire qui, en ce jour, mettra en place le comité de direction qui aura la tâche de gérer le district pendant les 4 saisons à venir.

Quelques vœux seront à traiter, souvent pour des précisions qui nous semblaient évidentes mais ne l'étaient pas pour tout le monde, alors nous les écrivons pour apporter de la clarification.

Comme nous le faisons depuis plusieurs années maintenant le vote sera électronique mais en ce jour ce sera avec l'usage de vos téléphones. Nous avons demandé à vos clubs de fournir les renseignements afin que tous vous puissiez participer correctement à ces votes.

Nous avons une pensée particulière envers toutes les personnes qui nous ont quittées depuis notre dernière assemblée générale en particulier à 2 personnes qui ont beaucoup donné pour le football isérois en tant que dirigeant de clubs mais aussi au sein de notre district comme membres actifs. Une pensée particulière donc envers Jean Louis Ferrer et Jean Martin qui nous ont quittés récemment. Je vous demande un moment de recueillement.



**M.GIROUD-GARAMPON,
Président**

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MAIRE DE L'ISLE D'ABEAU

Monsieur le Maire souhaite dans un premier temps la bienvenue à l'ensemble de l'Assemblée, l'Isle d'Abeau c'est 17000 habitants avec 1/4 de la population qui a moins de 14 ans et la moitié pas loin de 30, donc une ville jeune, une des plus jeunes du département d'où l'importance de répondre à cette population par des pratiques culturelles sociales et également sportives, et pour le sport, le club phare et le plus important dans la commune est celui du FC Isle d'Abeau qu'il remercie pour son investissement de tous les jours. Monsieur le maire constate que d'organiser cette assemblée générale est un défi et une grosse organisation, plus de 200 clubs et à voir l'ensemble du gymnase, c'est un plaisir de voir autant de clubs de l'Isère se déplacer pour le football, sport populaire et sait l'importance que les présidents et bénévoles de clubs peuvent avoir pour le lien social que cela peut générer pour nous tous. La mixité sociale est importante dans notre monde et la pratique du sport dans le respect mutuel et la performance avec certains qui finiront 1er du championnat et d'autres à la moitié ou à la fin, l'élément essentiel c'est que chacun fasse en sorte du mieux possible dans le respect mutuel. Monsieur le maire souhaite remercier spécifiquement le Président du club de l'Isle d'Abeau, Monsieur Moumjid avec qui il est en lien fréquent avec la conseillère déléguée aux sports, sait l'importance qu'il peut avoir ainsi que son bureau et bénévoles pour sa commune pour le lien social, avec des joueurs qui viennent de différents quartiers, de différentes classes sociales, c'est extrêmement important pour le bien vivre ensemble. Monsieur le maire sait que ce club est très impliqué dans la commune, pour exemple il cite la présence du club il y a quinze jours à un festival culturel en tenant la buvette, pour Monsieur le maire ce lien est essentiel. Il finit en remerciant globalement tous les bénévoles pour le temps donné et un dernier mot pour les maires pour le rôle qu'ils ont malgré des contraintes, de maintenir les infrastructures en règle pour permettre la pratique du sport sur les terrains et aussi grâce à des subventions qui peuvent être données. Monsieur le maire termine en souhaitant une bonne assemblée générale dans ce gymnase de l'Isle d'Abeau.



**Monsieur MARION Cyril
Maire de L'Isle d'Abeau**

Le Président du District le remercie pour son intervention et sachant que Monsieur le maire est pris par ailleurs lui remet un petit présent en gage de remerciements et donne la parole à Monsieur Moumjid, Président du club d'accueil.

L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

CR AG 22 JUIN 2024 A L'ISLE D'ABEAU

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CLUB DE L'ISLE D'ABEAU

Monsieur Moumjid souhaite la bienvenue à l'ensemble de l'Assemblée et remercie tous les membres du District de lui avoir fait confiance pour préparer cette Assemblée Générale, il remercie tous ses bénévoles qui sans eux rien n'aurait pu être fait et pour être toujours là quand il en a besoin. Monsieur Moumjid remercie tous les clubs d'être présents et leur souhaite une bonne Assemblée Générale.



MOUMJID EI Mostafa
Président

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CDOS

Monsieur LOSA salue l'Assemblée et remercie la ville de l'Isle d'Abau pour son accueil et le District pour son invitation, il souligne avoir déjà fait quelques assemblées du District et c'est toujours avec plaisir. Le football sur l'Isère est très développé, beaucoup de clubs, et au vu de la salle ce jour qui regroupe beaucoup de participants. Au niveau du Comité départemental Olympique on observe que vous êtes souvent les clubs à avoir un lien social très très important au sein de toutes les communes du département. Au niveau du CDOS nous aidons toutes les disciplines sportives, sur les années à venir l'orientation politique qui va être prise au niveau du sport, sera d'aider les clubs sur la prévention du public, notamment le public qui s'adresse aux jeunes, on s'aperçoit dans toutes les disciplines sportives que les parents veulent que leurs enfants soient MBappé pour le foot, Dupont pour le Rugby, etc...on s'aperçoit que dès les très très jeunes il y a une dérive des parents qui devient insupportable. Ce sera donc un sujet que le CDOS va s'atteler à essayer de trouver des solutions, de la prévention, et nous aurons besoin des clubs de toutes les disciplines pour plancher sur ce sujet là.



LOSA Jean Michel
Président



Le Foot en Isère : Moi J'adhère

CR AG 22 JUIN 2024 A L'ISLE D'ABEAU

Un deuxième sujet un peu plus délicat sur lequel le CDOS va travailler aussi c'est la violence dans le sport, mais aussi le sujet de la laïcité, de la radicalisation. Nous avons des signaux dans différentes disciplines qui nous interpellent;

Ce seront donc les sujets pris sur la prochaine mandature du CDOS toujours avec l'aide des clubs, des comités, des districts.

Monsieur LOSA termine en rappelant que le Comité Départemental Olympique est toujours au service des clubs, et souhaite qu'à l'approche des jeux, nous ayons de beaux JO en France et que le sport pourra rayonner.

Il remercie enfin l'Assemblée.

ALLOCUTION DU SECRETAIRE GENERAL DE LA LAURAFoot

Monsieur LONGERE salue tous les membres présents et exprime son plaisir à participer à cette assemblée, venu en compagnie de Chrystelle RACLET, il félicite les clubs d'être venus si nombreux. Il souhaite excuser le Président de la Laurafoot pris sur une autre Assemblée.

2024 année Olympique et paralympique, Monsieur LONGERE souhaite apporter ses encouragements et au nom de tous, à nos équipes de France féminines, Espoir et cécifoot qui représenteront la France dès fin juillet.

Il rappelle que l'équipe de France Féminines a choisi son camp de base à Lyon et s'entraînera pendant la préparation avant les matchs sur les installations de Tola Vologe. Pour la Ligue c'est un honneur de recevoir nos joueuses de l'Equipe de France.

Année Olympique dit également pour la Fédération année électorale. Les 11 districts de notre Ligue sont depuis la semaine dernière en élection. Monsieur LONGERE remercie tous ceux et celles qui pendant ces 4 ans se sont dévoués pour leurs instances départementales et pour le football régional, et c'est l'occasion pour ceux qui seront élus ce matin de leur souhaiter un bon investissement, beaucoup de courage et d'apporter le maximum pour notre sport favori,

un remerciement pour vous les clubs, 2023-2024 pour la Laurafoot c'est 288000 licences, une progression donc de plus de 22000 licences et ce grâce à vous les clubs, les responsables, les éducateurs, à qui l'on doit cette augmentation, malgré le manque de bénévoles, le manque d'installations. C'est bien grâce à vous que le football devient depuis quelques saisons le sport n°1 en France. Sport autrement décrié pourtant.

Avant de terminer Monsieur LONGERE précise le constat depuis cette année de beaucoup de fautes au niveau des licences, attention c'est très grave et peut coûter très cher au club.

Souhaite une bonne Assemblée Générale et remercie le District de l'Isère pour tout le travail fait pour le football régional.



LONGERE Pierre
Secrétaire Général Laurafoot

ANNONCE DU QUORUM

Après cloture de l'émargement signé électroniquement par les représentants de clubs, sur 171 clubs recensés (1298 voix) **154 ont validé leur présence (1231 voix)** .

Le quorum est atteint (94.84% des voix)

l'Assemblée Générale peut délibérer valablement.

Bonjour à toutes et tous,

Je vous remercie de votre présence et je remercie le club et la municipalité de l'Isle d'Abeau de nous accueillir dans ce gymnase pour cette assemblée générale de fin de saison.

Merci Mr Cyril Marion, Maire de l'Isle d'Abeau pour ce prêt des installations et pour votre présence parmi nous.

Cette saison nous avons enregistré 36040 licences au sein de notre district, chiffre jamais atteint. Une progression de 3085 licences soit 9.86% toutes catégories confondues, avec des chiffres allant de 20.80% pour les U12 à 1.60% pour les U20. Une seule année d'âge est en très légère diminution de 0.80%, l'année U18.

Si ces chiffres reflètent la bonne santé de notre district, c'est à vous que nous le devons, au travail que vous accomplissez journalièrement sans compter votre temps et aussi votre argent. Mais c'est la pureté du bénévolat.

Grâce à un hiver clément, nos compétitions se sont terminées avant fin mai. Cette saison dans l'ensemble s'est bien passée, pas de dossiers disciplinaires importants à l'encontre d'officiels même si les noms d'oiseaux et insultes existent encore. Toujours bien sûr beaucoup de sanctions disciplinaires à traiter comme vous avez pu le noter en lisant le compte rendu de la commission de discipline.

Comme vous avez pu le constater, une période difficile a été traversée au niveau administratif du fait de la démission de la secrétaire comptable. Nous avons reçu plus de 10 personnes pour ce poste, mais sans trouver la personne qui correspondait aux critères souhaités. Mais les gens ont-ils envie de travailler ? c'est la question que l'on peut se poser.





Le Foot en Isère : Moi J'adhère

CR AG 22 JUIN 2024 A L'ISLE D'ABEAU

ALLOCATION DU PRESIDENT

Nous avons eu recours à une mission d'intérim et à ce jour le retard est en passe d'être comblé, grâce à Laetitia de la Laura qui a formé Elodie notre intérimaire et qui est encore beaucoup à son écoute. Merci à Laetitia et au président de la Laura d'avoir accepté d'assumer cette formation. Que vous soyez club, arbitre, observateur, il ne sert à rien de relancer le secrétariat tous les 2 jours, tout sera réglé avant fin juin.

Et puis un grand, énorme merci à Fabien, qui dans la tourmente a sacrifié de nombreux samedis et dimanches pour que le bateau reste à flot et ne coule pas.

La composition des niveaux de la catégorie seniors sont parus sur le pv de la commission sportive de cette semaine, il ne reste donc plus que l'établissement des poules, celle-ci seront publiées rapidement.

Les délais de validation des engagements pour la catégorie seniors seront cette année raccourcis du fait de l'absence d'une personne au secrétariat. Donc merci à vous d'être vigilants et réactifs afin que les calendriers puissent être sortis fin juillet pour la D1 à la D4.

Le tirage intégral de la D2 sera effectué au district le mardi 2 juillet à 18h30 au district.

Je rappelle que les niveaux se font par le classement sportif obtenu et dans le respect des règlements du district et qui ont été votés par tous les clubs. Il ne sert à rien d'écrire pour poster à plus que gagné sur le terrain.

Nous procédons toujours à des accessions supplémentaires en cas de vacances. Accessions limitées au 3^{ème} de poule.

Pour les clubs qui ont des doléances particulières concernant leurs calendriers, merci de nous transmettre rapidement celles-ci afin que la commission sportive puisse en tenir compte au maximum. Sachez que tout n'est pas possible mais l'anticipation permettra d'éviter des changements de dernière minute qui, certaines fois, ont été conflictuels.

Annie Brault qui gère les changements a effectué cette saison entre 6500 et 7000 modifications, bon nombre d'entre elles auraient pu être évitées avec un petit peu d'anticipation, vous trouverez la documentation dans l'enveloppe qui vous a été remise.

Aussi nous vous demandons à nouveau de planifier vos rencontres suffisamment à l'avance. La période verte permet de planifier à l'heure que l'on souhaite sans accord de l'adversaire à partir du moment où c'est dans la tranche horaire prévue pour la catégorie.

Il est à noter que certains clubs sont les champions des modifications, et bien souvent ce sont des clubs qui ont des salariés !!!!!!!

Un rappel important et que nous vous demandons de transmettre à vos membres. Toute correspondance doit transiter par la boîte mail officielle du club. Pour tout envoi sur la boîte mail d'une commission, il ne faut pas mettre la boîte mail district en copie, un transfert automatique

L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

CR AG 22 JUIN 2024 A L'ISLE D'ABEAU

ALLOCATION DU PRESIDENT

est mis en place, message repris chaque semaine sur le pv du secrétariat administratif.

Tout mail envoyé doit être signé du nom et prénom de la personne qui le rédige, un tampon club n'est pas une signature.

Nos finales de coupes ont été parfaitement organisées par les clubs qui les ont accueillies, merci à eux clubs de Seyssins et de Dolomieu. Elles ont donné de bonnes et belles rencontres dans un très bon état d'esprit. 2 cartons rouges distribués dans les catégories vétérans et U13 (éducateur) ???

Cette saison encore nous payons encore notre D1 à 2 poules avec la descente de 6 clubs. Il est à noter que mis à part un seul club qui finit dans le ventre mou de R3 tous les autres sont soit dans les 3 premiers soit dans les 4 derniers. 3 de nos clubs accèdent à la R2.

Nos championnats ont été serrés dans de nombreuses poules où les derniers matches ont été décisifs pour les accessions ou relégations, ce qui prouve que la décision de refonte de la pyramide était une bonne chose, elle a permis des compétitions plus resserrées.

Nous avons décidé en comité directeur d'apporter des modifications au challenge C.Montpied. Challenge de récompenses pour les jeunes U15-U17, mais qui ne reçoit qu'à peine 15% de réponses ce qui marque le désintérêt de bon nombre d'entre vous.

Nos débuts de saison sont toujours difficiles au niveau de l'arbitrage du fait d'un certain laxisme pour le retour des dossiers médicaux mais aussi des prises de licences.

Nous avons dès mi-mars transmis à l'ensemble des arbitres tous les éléments leur permettant de faire le nécessaire pour la saison 2024-2025. Des rappels ont été effectués régulièrement.

Nous avons aussi, aux mêmes dates, alerté les présidents de clubs pour se rapprocher de leurs arbitres et faire accélérer les formalités.

Pour rester dans le cadre de l'arbitrage, nous avons procédé à la création du poste de CTDA, poste qui a été attribué à Hakim Ben El Hadj que vous connaissez forcément tous car il a commencé sa carrière sur les terrains isérois même si maintenant il foule ceux de l'hexagone entier de par sa position d'arbitre professionnel ligue 1.

Il a pris son poste depuis le 2 mai et il est déjà intervenu dans plusieurs clubs. Son rôle sera la promotion, le recrutement de nouveaux arbitres et leur fidélisation, tout en remettant du cadre auprès de certains qui en auraient besoin et chez qui un certain laxisme s'était installé.

Contrairement à ce qui a pu être écrit ou dit, ce poste a été initié par le comité directeur qui a répondu favorablement en septembre à ma proposition évoquée en juillet 2023 et qui murissait depuis quelques mois déjà.



Le Foot en Isère : Moi J'adhère

CR AG 22 JUIN 2024 A L'ISLE D'ABEAU

Comme je vous en avais informé lors de l'ag d'hiver aux Avenièrès, nous allons vous demander de contribuer financièrement à ce poste qui ne reçoit aucune aide financière de la FFF. Cette contribution sera minime mais elle est indispensable pour le bien de l'arbitrage isérois. Elle vous sera détaillée par Fabien lors de la présentation des tarifs.

Vous pouvez, d'ores et déjà, prendre connaissance des formations en arbitrage pour la saison 24-25. 4 formations seront dispensées, les dates et lieux sont visibles sur la page d'accueil du district, elles devraient être mises en ligne rapidement par l'IR2F.

Concernant nos AG à venir nous avons en comité directeur figer, pour le mandat à venir, les semaines afin de ne pas avoir à modifier au dernier moment. Les ag d'hiver se tiendront l'avant dernière semaine de novembre, celle d'été aura lieu la dernière semaine de juin. Le jour vendredi soir ou samedi matin sera pris en accord avec le club d'accueil.

Que penser des clubs qui montent des équipes à grands coups de mutations de joueurs de clubs voisins ? Cela ne facilite pas la composition de nos championnats car ça amène à la disparition d'équipes et surtout souvent, même très souvent amène à la perte de jeunes qui ne jouent que très peu. Je crois qu'il faut savoir raison garder. Sans adversaires on ne joue plus. Ne vaut-il pas mieux s'entraider entre voisins plutôt que de se combattre ?

L'opération mini buts de la FFF est ouverte pour la phase 2 depuis vendredi 14. Un mail a été transmis ce même 14 juin pour les clubs éligibles. Il est dommage de ne pas profiter de cette opération qui permet aux petits des catégories de foot animation d'avoir enfin une cage avec des filets pour marquer des buts.

La loi visant à renforcer la protection des mineurs et l'honorabilité dans le sport a été promulguée le 8 mars 2024. Cette loi vient renforcer le dispositif réglementaire déjà existant.

Afin de mieux protéger les pratiquants sportifs mineurs et majeurs des violences sexuelles dans le sport, cette loi réaffirme entre autres le dispositif de contrôle de l'honorabilité des éducateurs sportifs rémunérés ou bénévoles, des arbitres, des intervenants auprès de mineurs, et des dirigeants sportifs.

La loi instaure également l'obligation pour les dirigeants de clubs sportifs de signaler aux services de l'État les comportements à risques de l'ensemble des personnes figurant ci-dessus.

Enfin, la loi crée une mesure de police administrative spécifique applicable aux dirigeants de clubs sportifs.

Une interdiction temporaire ou définitive d'exercer pourra être prononcée contre un dirigeant de club dans trois cas :

- lorsqu'il représente lui-même un danger pour la sécurité et la santé physique ou morale des pratiquants du club ;
- lorsqu'il emploie une personne ne respectant pas les conditions d'honorabilité ou un éducateur sportif interdit d'exercer ;
- lorsqu'il ne signale pas à l'administration des comportements à risques d'un éducateur sportif

L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

CR AG 22 JUIN 2024 A L'ISLE D'ABEAU

ALLOCATION DU PRESIDENT

rémunéré ou bénévole, d'un arbitre, d'un intervenant auprès de mineurs ou d'un dirigeant au sein de son club.

Nous vous rappelons que vous pouvez signaler les faits à la cellule signal sports : signal-sports@sports.gouv.fr

Rappel aussi du plan engagement sociétal de la FFF mis en place afin de lutter contre toutes formes de violences, sexuelles, sexistes, homophobes, racistes, comportementales et le rôle citoyen et inclusif du football.

La plateforme jalerte.fff.fr accessible via FFF.FR est aussi une porte d'entrée pour signaler de manière, simple, sécurisée et confidentielle des faits répréhensibles.

Félicitations aux clubs, de Seyssinet pour son accession en N3, de Seyssins pour son superbe parcours en coupe de France qui lui vaudra la récompense de meilleure performance d'un club de district et qui lui sera remise par Pierre Longère en fin d'AG et au GF38 pour l'accession en U17 nationaux.

Remerciements à tous les clubs pour leurs invitations tant à leurs AG, que soirées diverses. Nous faisons le maximum pour être présents car ce sont souvent des moments agréables de convivialité et d'échanges que nous apprécions. Merci.

Je remercie les membres du comité directeur qui n'ont pas souhaité renouveler leur candidature pour le mandat futur et qui ont œuvré, pour certains, de nombreuses années au sein du CD et je joins aussi les membres de commissions qui ne restent pas avec nous. Merci pour le travail que vous avez effectué au service du district et du football isérois.

Il est nécessaire que des bénévoles viennent nous rejoindre pour partager le travail et aussi rajeunir nos équipes dans les commissions, n'hésitez pas à nous contacter, les portes sont ouvertes.

Mes derniers remerciements iront à l'ensemble de nos salariés ainsi qu'aux membres du comité directeur, des commissions qui œuvrent tout au long de l'année.

Je vous remercie de votre attention.

GIROUD GARAMPON Hervé
Président du District



L'ordre du jour appelle aux différentes approbations et votes.

Intervention de Monsieur BENNIS pretataire du système de votes électroniques qui explique aux clubs présents l'application par quelques slides.

Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 17 novembre 2023

VOTE N° 1					
Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale d'Hiver du vend 17 nov 2023					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
1	VOTE N° 1	144	1149	154	1231
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
1095	54	95,30%	4,70%	Adopté	

Approbation du rapport moral du secrétaire Général

VOTE N° 2					
Approbation du Rapport moral du secrétaire Général saison 2023-2024					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
2	VOTE N° 2	138	1096	154	1231
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
1081	15	98,63%	1,37%	Adopté	



L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

CR AG 22 JUIN 2024 A L'ISLE D'ABEAU

MODIFICATION DES TEXTES ET DES REGLEMENTS

Présentation des différents voeux par Laurent Mazzoleni



REGLEMENTS GENERAUX DU DISTRICT :

ANCIEN TEXTE	NOUVEAU TEXTE
<p>3-2 – Correspondance : La correspondance entre les clubs et le District se fait</p> <ul style="list-style-type: none">• soit par courrier papier à entête du club• soit par courrier électronique dont la seule messagerie autorisée est l'adresse officielle dénommée «numeroaffiliationduclub@laurafoot.org» <p>Les clubs doivent renseigner deux contacts téléphoniques dont obligatoirement le correspondant. Ces contacts doivent être visibles des clubs et des instances sur les sites officiels et définis comme «diffusable» sur footclubs</p>	<p>3-2 – Correspondance : La correspondance entre les clubs et le District se fait</p> <ul style="list-style-type: none">• soit par courrier papier à entête du club• soit par courrier électronique dont la seule messagerie autorisée est l'adresse officielle dénommée «numeroaffiliationduclub@laurafoot.org» <p>Le signataire doit obligatoirement être identifié par son nom et sa fonction dans le club afin de faciliter les réponses.</p> <p>Les clubs doivent renseigner deux contacts téléphoniques dont obligatoirement le correspondant. Ces contacts doivent être visibles des clubs et des instances sur les sites officiels et définis comme «diffusable» sur footclubs</p>



Le Foot en Isère : Moi J'adhère

CR AG 22 JUIN 2024 A L'ISLE D'ABEAU

ANCIEN TEXTE	NOUVEAU TEXTE
<p>5-2 - Désignation des Commissions : Commission d'Appel, Commission de l'Arbitrage, Commission des Délégations, Commission de Discipline, Commission Ethique et Prévention, Commission Féminine, Commission des Finances, Commission FMI, Commission du Foot d'Animation, Commission Promotion de <u>l'arbitrage(CDPA)</u> </p> <p>5-2-9 – Commission du Foot d'Animation (U6 à U11): Elle est chargée d'organiser le Foot d'Animation.</p>	<p>5-2 - Désignation des Commissions : Commission d'Appel, Commission de l'Arbitrage, Commission des Délégations, Commission de Discipline, Commission Ethique et Prévention, Commission Féminine, Commission des Finances, Commission FMI, Commission Foot d'Animation et Tournois </p> <p>5-2-9 – Commission Foot d'Animation et Tournois : Elle est chargée d'organiser le Foot Animation et d'homologuer les règlements des tournois organisés par les clubs du territoire du District à l'exception de ceux impliquant des équipes étrangères (relevant de la Ligue). Les règlements doivent être conformes aux pratiques sportives définies par les règlements FFF.</p>

Le Président intervient pour informer qu'une dérogation est donnée à partir du 1er juin donnant la possibilité de déroger sur les pratiques ex : tournoi U13 à 11 ...

VOTE N° 3					
REGLEMENT GENERAUX DU DISTRICT Vœu Article 3-2 Correspondance et 5-2 Désignation des commissions					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
3	VOTE N° 3	139	1099	154	1231
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
972	127	88,44%	11,56%	Adopté	

L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

CR AG 22 JUIN 2024 A L'ISLE D'ABEAU

Article 25 - Règlement financier des épreuves

ANCIEN TEXTE (VOTE EN AG NOV 2023)	NOUVEAU TEXTE
<p>25-3 – Terrains suspendus : Le club dont une équipe est sanctionnée de « terrain suspendu » doit trouver et proposer à la Commission des Règlements, pour cette équipe, un terrain de remplacement homologué disponible pour la ou les date(s) désignée(s), 5 jours francs avant la date du match par écrit. Selon le calcul du site Michelin chemin le plus court, le stade accueillant la rencontre doit être situé à plus de 30 km du siège du club sanctionné. La rencontre se déroule à la date prévue par le calendrier et ne peut pas être inversée. En cas de non-respect de ces dispositions, la commission des Règlements se saisit du dossier, l'équipe sanctionnée perd le match par forfait et encourt une sanction identique. L'équipe sanctionnée n'a pas droit à l'indemnité de déplacement.</p>	<p>25-3 – Terrains suspendus : Le club dont une équipe est sanctionnée de « terrain suspendu » doit trouver et proposer à la Commission des Règlements, pour cette équipe, un terrain de remplacement homologué disponible pour la ou les date(s) désignée(s), 10 jours francs avant la date du match par écrit. Selon le calcul du site Michelin chemin le plus court, le stade accueillant la rencontre doit être situé à plus de 30 km du siège du club sanctionné. La rencontre se déroule à la date prévue par le calendrier et ne peut pas être inversée. En cas de non-respect de ces dispositions, la commission des Règlements se saisit du dossier, l'équipe sanctionnée perd le match par forfait et encourt une sanction identique. L'équipe sanctionnée n'a pas droit à l'indemnité de déplacement.</p>

VOTE N° 4

REGLEMENT GENERAUX DU DISTRICT Vœu Article 25 -Règlement financier des épreuves

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
4	VOTE N° 4	143	1134	154	1231
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
1065	69	93,92%	6,08%	Adopté	



Le Foot en Isère : Moi J'adhère

CR AG 22 JUIN 2024 A L'ISLE D'ABEAU

Article 45 – Terrains impraticables

ANCIEN TEXTE	NOUVEAU TEXTE
<p>45-3-3 Pour les compétitions gérées par le District : de 48 heures jusqu'à 3 heures avant la rencontre, c'est-à-dire du vendredi après 15h00 jusqu'au dimanche 12h00 (match le dimanche 15h00) ou du jeudi après 20h00 jusqu'au samedi 17h00 (nocturne le samedi 20h00).</p> <p>Le club contacte le délégué de secteur (voir liste sur le site du District) en signalant les raisons de l'impraticabilité. Le délégué de secteur, en connaissance de cause, prend la décision qui s'impose et sa décision est sans appel.</p> <p>- Si cette décision déclare le terrain impraticable, le club avertit :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ La Ligue ou le District✓ L'arbitre, les arbitres assistants✓ Le ou les délégués officiels désignés✓ Le club adverse afin qu'ils ne se déplacent pas. <p>par courrier électronique officiel, en précisant le nom du délégué de secteur, le nom, la qualité du signataire du message et un numéro de téléphone où il peut être appelé.</p> <p>Pour les matchs « aller » d'un championnat, la rencontre est obligatoirement inversée sous peine de match perdu.</p> <p>Si cette décision déclare le terrain praticable</p>	<p>45-3-3 Pour les compétitions gérées par le District : de 48 heures jusqu'à 3 heures avant la rencontre, c'est-à-dire du vendredi après 15h00 jusqu'au dimanche 12h00 (match le dimanche 15h00) ou du jeudi après 20h00 jusqu'au samedi 17h00 (nocturne le samedi 20h00).</p> <p>Le club contacte le délégué de secteur (voir liste sur le site du District) en signalant les raisons de l'impraticabilité. Le délégué de secteur, en connaissance de cause, prend la décision qui s'impose et sa décision est sans appel.</p> <p>- Si cette décision déclare le terrain impraticable, le club avertit :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ La Ligue ou le District✓ L'arbitre, les arbitres assistants✓ Le ou les délégués officiels désignés✓ Le club adverse afin qu'ils ne se déplacent pas. <p>par courrier électronique officiel, en précisant le nom du délégué de secteur, le nom, la qualité du signataire du message et un numéro de téléphone où il peut être appelé.</p> <p>Pour les matchs « aller » d'un championnat, la rencontre est obligatoirement inversée sous peine de match perdu. Le club recevant a la responsabilité de demander l'inversion et de pouvoir justifier de cette demande.</p> <p>Si cette décision déclare le terrain praticable (inchangé)</p>

VOTE N° 5

REGLEMENT GENERAUX DU DISTRICT Vœu Article 45 - Terrains impraticables

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
5	VOTE N° 5	141	1111	154	1231
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
1082	29	97,39%	2,61%	Adopté	

L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

CR AG 22 JUIN 2024 A L'ISLE D'ABEAU

REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DE JEUNES :

ANCIEN TEXTE	NOUVEAU TEXTE
<p>Article 1 - Déroulement des championnats</p> <p>1-1 Les engagements doivent être enregistrés ou confirmés sur Footclubs suivant les dates préconisées par les commissions concernées.</p> <p>4-2 Pour les championnats en deux phases, les clubs auront la possibilité, à la fin de la première phase, soit de retirer une ou plusieurs équipes, soit d'engager de nouvelles équipes avant le démarrage de la seconde phase.</p> <p>Article 6 - Forfait championnat jeunes Il ne sera pas fait application des articles 23.3 et 25 des Règlements Généraux et Sportifs du District de l'Isère. Pour les équipes évoluant en deux phases, le forfait général sera prononcé :</p> <p>1. Au second forfait, en 1ère phase de brassage 2. Au troisième forfait, en 2ème phase « aller – retour ».</p> <p>En première phase, tous les résultats antérieurs sont annulés.</p>	<p>Article 1 - Déroulement des championnats</p> <p>1-1 Les engagements doivent être enregistrés ou confirmés sur Footclubs suivant les dates préconisées par les commissions concernées.</p> <p>1-2 L'engagement d'un club pour les championnats de jeunes du District comporte pour lui le respect du calendrier fixé par les commissions concernées</p> <p>1-3 Les deux dernières journées se joueront le même jour.</p> <p>1-4 Pour les championnats en deux phases, les clubs auront la possibilité, à la fin de la première phase, soit de retirer une ou plusieurs équipes, soit d'engager de nouvelles équipes avant le démarrage de la seconde phase.</p> <p>Article 6 - Forfait championnat jeunes Il ne sera pas fait application des articles 23.3 et 25 des Règlements Généraux et Sportifs du District de l'Isère. Pour les équipes évoluant en deux phases, le forfait général sera prononcé :</p> <p>1. Au second forfait, lorsqu'en 1ère phase le nombre de match est inférieur à 8 2. Au troisième forfait, lorsque le nombre de match dans une phase est égal ou supérieur à 8</p> <p>En première phase, tous les résultats antérieurs sont annulés.</p>

VOTE N° 6

REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DE JEUNES Voeu Article 1 - Déroulement des championnats et Article 6- Forfait championnat jeunes

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
6	VOTE N° 6	139	1095	154	1231
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
947	148	86,48%	13,52%	Adopté	



Le Foot en Isère : Moi J'adhère

CR AG 22 JUIN 2024 A L'ISLE D'ABEAU

ANCIEN TEXTE	NOUVEAU TEXTE
<p>Championnat U20</p> <p>9-1 - Le Championnat se joue en une seule phase par matchs « aller-retour ».</p> <ol style="list-style-type: none">1. D1 : 1 poule de 12 équipes.2. D2 : par poules de 10 à 12 équipes suivant le nombre d'équipes inscrites. <p>La composition des poules de ces 2 ou 3 niveaux est réalisée suivant le tableau des montées et descentes publiée sur le site du district de l'Isère.</p> <p>Les équipes inscrites dans ce championnat peuvent faire jouer les U20, U19, U18, U17 (Ces U17 devront passer une visite médicale avec un médecin fédéral pour pratiquer dans cette catégorie).</p>	<p>Championnat U20</p> <p>9-1 - Le Championnat se joue en deux phases par matchs « aller-retour ».</p> <p>Phase 1</p> <ol style="list-style-type: none">1 D1 : 3 poules de 4 équipes.2 D2 : par poules de 3 à 4 équipes suivant le nombre d'équipes inscrites. <p>La composition des poules de ces 2 niveaux est réalisée suivant le tableau des montées et descentes publiée sur le site du district de l'Isère.</p> <p>Phase 2</p> <ol style="list-style-type: none">1 - D1 1 poule de 10 équipes composée des équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de D1 phase 1, des équipes classées 1^{ère} de D2 phase 1 et si besoin des meilleurs 2^{ème} de D2 phase 1.2 - D2 Par poule de 9 à 10 équipes suivant le nombre d'inscrits. <p>Les équipes inscrites dans ce championnat peuvent faire jouer les U20, U19, U18, U17 (Ces U17 devront passer une visite médicale avec un médecin pour pratiquer dans cette catégorie).</p>

VOTE N° 7					
REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DE JEUNES Vœu Championnat U20 article 9.1					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
7	VOTE N° 7	143	1133	154	1231
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
935	198	82,52%	17,48%	Adopté	

L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

CR AG 22 JUIN 2024 A L'ISLE D'ABEAU

ANCIEN TEXTE	NOUVEAU TEXTE
Championnat U17	Championnat U17

La proposition discutée a fait l'objet de nombreuses questions de clubs , il a été aussi rappelé que les voeux fonctionnels ne devaient pas être votés en AG d'Eté mettant à mal l'organisation déjà faite par les clubs pour la saison à venir, n'ayant donc pas été résolu, il est décidé de reporter le voeu à la prochaine Assemblée Générale.

Après la pause

Le Président donne la parole à F. Ciceron trésorier qui présente les tarifs et le prévisionnel pour 2024-2025,





Le Foot en Isère : Moi J'adhère

CR AG 22 JUIN 2024 A L'ISLE D'ABEAU

TARIFS 2024-2025

Libellé	2023/2024	2024/2025
Cotisation District	93,00 €	93,00 €
Réduite pour les nouveaux Clubs	46,00 €	46,00 €
Cotisation Arbitre	31,00 €	31,00 €
Frais de Gestion	51,00 €	51,00 €
Dépôt de Garantie pour les nouveaux clubs		1 000,00 €
Participation annuelle au développement de l'arbitrage Isérois prorisée au nombre de licenciés		
Clubs ayant moins de 100 licenciés		100,00 €
Clubs ayant entre 100 et 299 licenciés		150,00 €
Clubs ayant entre 300 et 499 licenciés		200,00 €
Clubs ayant 500 licenciés ou plus		250,00 €
DROIT ENGAGEMENTS EN CHAMPIONNAT		
Seniors D1	93,00 €	93,00 €
Seniors D2	93,00 €	93,00 €
Seniors D3	93,00 €	93,00 €
Seniors D4	80,00 €	80,00 €
Seniors D5	70,00 €	70,00 €
U 20	53,00 €	53,00 €
U 17	46,00 €	46,00 €
U 15	27,00 €	27,00 €
U 13	17,00 €	17,00 €
U 11 U 9 & U8		
VETERANS	39,00 €	39,00 €
Libellé	2023/2024	2024/2025
FEMININES à 11	42,00 €	42,00 €
FEMININES à 8	31,00 €	31,00 €
FEMININES U 15 à U18	21,00 €	21,00 €
CLUB ENTREPRISE	63,00 €	63,00 €
ENTREPRISE A 8	31,00 €	31,00 €
FOOT A 8 en semaine	31,00 €	31,00 €
FUTSAL	35,00 €	35,00 €
Futsal U18	21,00 €	21,00 €
Futsal Féminines	21,00 €	21,00 €
Libellé	2023/2024	2024/2025
COUPES		
DE L ISERE	80,00 €	80,00 €
CHALLENGE ISERE	80,00 €	80,00 €
U 20	60,00 €	60,00 €
U 17	60,00 €	60,00 €
U 15	50,00 €	50,00 €
Challenge U 15 et U 17	50,00 €	50,00 €
U 13	25,00 €	25,00 €
VETERANS à 8	38,00 €	38,00 €
FEMININES à 11	46,00 €	46,00 €
FEMININES à 8	31,00 €	31,00 €
U 15F ET U 18F à 8	26,00 €	26,00 €
ENTREPRISE De l' Isère	55,00 €	55,00 €
SENIORS A 8 ET ENTREPRISE	49,00 €	49,00 €
FUTSAL	29,00 €	29,00 €
Futsal U18	16,00 €	16,00 €
futsal U13 U15 U17 + Féminines	11,00 €	11,00 €

L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

CR AG 22 JUIN 2024 A L'ISLE D'ABEAU

Libellé	2023/2024	2024/2025
DIVERS		
Frais de dossier réclamations ou évocations	51,00 €	51,00 €
Frais de dossier appel	98,00 €	98,00 €
Frais de dossier instruction	69,00 €	69,00 €
Frais de confrontation	21,00 €	21,00 €
Forfait toutes catégories (hors plateaux u10 u11)	32,00 €	32,00 €
Forfait Général (Seniors,U 20, Entreprise,Féminines, Futsal)	90,00 €	90,00 €
Forfait Général (U17 U15 U13)	68,00 €	68,00 €
Forfait Général Foot à 8, Foot loisir et Vétérans	44,00 €	44,00 €
Forfait dans les 3 dernières journées	228,00 €	228,00 €
Forfait dans les 3 dernières journées jeunes	124,00 €	124,00 €
Forfait après tirage "COUPE"	140,00 €	140,00 €
Forfait après tirage coupes U 17 U 15	93,00 €	93,00 €
Forfait après tirage coupes U 15 a 8 U 13 - Foot A8	32,00 €	32,00 €
Forfait plateaux U10 U11	10,00 €	20,00 €
FM ou FMI non transmise ou mal utilisée	75,00 €	75,00 €
Feuille de match en retard	50,00 €	50,00 €
Feuille de match incomplète ou non retour defi jonglage	25,00 €	25,00 €
Feuille de plateaux non retournée U10 U11	20,00 €	30,00 €
Feuille de plateaux incomplète U10 U11	10,00 €	20,00 €
Amende Club pour demande de modification après validation FMI		25,00 €
Amende Officiels pour modification après validation FMI		25,00 €
Absence non excusée JND 1 catégorie	50,00 €	50,00 €
Absence non excusée JND 2 catégories	150,00 €	150,00 €
Libellé	2023/2024	2024/2025
Modification poule à la demande des clubs	42,00 €	42,00 €
Absence A G	260,00 €	260,00 €
Visite Homologation Terrains	110,00 €	110,00 €
Visite Homologation Eclairage	75,00 €	75,00 €
Tracage zone Technique	21,00 €	21,00 €
Joueurs non licenciés (hors foot animation)	100,00 €	100,00 €
Joueurs non licenciés foot animation	30,00 €	30,00 €
Joueurs non qualifiés toutes catégories	30,00 €	30,00 €
Lettre taxée	11,00 €	11,00 €
autorisation prélèvement		
Stages Formation Arbitres	150,00 €	150,00 €
Formations éducateurs CFI	170,00 €	170,00 €
Formation Futsal et Stage Gardien	100,00 €	100,00 €
Certifications anciens CFF	30,00 €	30,00 €
Frais d'Officiels D1 *	2 800,00 €	2 800,00 €
Frais d'Officiels D2 *	1 100,00 €	1 100,00 €
Frais d'Officiels D3 *	850,00 €	850,00 €
Frais d'Officiels D4 *	800,00 €	800,00 €
Frais d'Officiels U 20 D1 ET U 17 D1 *	700,00 €	700,00 €
Non paiement d'un Officiel	15,00 €	15,00 €

*Provision et régularisation en fin de saison

VOTE N° 10					
Approbation des Tarifs 2024-2025					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
10	VOTE N° 10	124	1015	154	1231
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
864	151	85,12%	14,88%	Adopté	

BUDGET PREVISIONNEL 2024-2025

CHARGES	MONTANT	Réel	PRODUITS	
60 – Achats	18330		70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	469900
EDF	10500		Engagements des Clubs	81000
EAU	230		Cotisations des Clubs	16000
Fournitures Entretien	1000		Amendes Disciplinaires	120000
Fournitures de Bureau	4300		Appels et Réclamations	8000
Fournitures Matériel Informatique	2000		Cotisations Arbitres	6000
Equipements	0		Amendes Administratives	50000
Achat de petit matériel	300		Cotisations Membres CD+ Com	1500
61 – Services extérieurs	51920		Participation Stages Techniques	55000
Pressing Maillots	2000		Participation Stages Arbitres	6000
Surveillance des Locaux	1000		Frais Homologation Terrains et Eclairages	3000
Location Informatique	29420		Produits Administratifs Club	9000
Location Affranchissement et photocopies	800		Dons Déplacements CD et Commissions	80000
Location Equipements Sportifs	500		Commission Sponsoring	9000
Entretien des Locaux	5000		Arbitres Sanctions Administratives	400
Nettoyage des Locaux	7000		Participation au developpement de l'arbitrage Isérois	25000
Entretien Minibus DIF	500			
Maintenance Informatique	1000			
Maintenance Agencement	1500			
Assurance : revu à la hausse avec le minibus	3000			
Documentation	200			
Promotion, Publicité	0			
62 – Autres services extérieurs	340500			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	20000			
Récompenses et Fanions	12000			
Organisation Manifestations	15000			
Imprimés, Catalogues	200			
IK Commission Technique	25000			
Frais Arbitrage D1	37000			
Frais Arbitrage D2	32000			
Frais Arbitrage D3	37000			
Frais Arbitrage D4	0			
Frais Arbitrage U20-U17 D1	22000			
Frais Délégation	8000			



L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

CR AG 22 JUIN 2024 A L'ISLE D'ABEAU

Frais non règlement Arbitres	1500		
Frais Arbitrage Futsal/ Foot adapté	0		
Indemnité Km CTDA	6000		
Frais Arbitrage Coupes de l'Isère :	2000		
Frais de déplacement Véhicule DIF	1500		
Déplacement CD et Commissions sans alignement sur barème fiscal pro, neutre pour nous	80000		
Frais de déplacement	1000	74- Subventions	305000
Frais Commission des Terrains	3000	Subvention Exploitation	0
Missions	2000	Subvention Conseil Départementale	30000
Réceptions	3500	Subvention ANS	28000
Coupe de l'Isère : jeux de maillot. Compensé par du sponsoring	8000	Subvention LauraFoot	89000
Journée des Bénévoles	2500	Subventions FFF	130000
Organisation AG Ligue	1000	ANS Emploi	10000
Organisation AG District	7000	Subvention Investissement	18000
Réceptions Commissions	2500		
Affranchissement, frais postaux	1500		
Téléphone 4 lignes techniciens + 2 lignes désignateurs + CTDA et le secrétariat télé	6000		
Frais bancaire	1000		
Cotisation ANPDF et AE2F	300		
Frais Divers	1500		
Animation Formation	500		
63 – Impôts et taxes	17200		
Participation Formation continue	4500		
Taxe Foncière	12500		
Autres impôts et taxes	200		
64 – Charges de personnel	423522,45		
Rémunération des personnels, hausse avec 1 CTDA à temps partiel	288057		
Charges Patronnales	128065,45		
Médecine du travail	900		
Tickets restaurants	6500		



65 – Autres charges de gestion courante :	76110	75 – Autres produits de gestion courante	3
Charges de gestion courante	10	Produits de Gestion Courante	3
Fonctionnement Commission Délégation	300		
Fonctionnement Commission Féminine	300		
Auditions Arbitres/Délégués/Clubs	5000		
Fonctionnement Commission des Arbitres	4000		
Contrôleurs Arbitres	13000		
Stages Arbitres	7000		
Fonctionnement Commission Ethique et Prévention	1500		
SSVE Classes à horaires aménagés : Achat d'équipements	10000		
Fonctionnement Commission Foot Animation	0		
Fonctionnement Commission Technique	15000		
Fonctionnement Commission Futsal	0		
Stages Educateurs + Jeunes :	20000		
66 – Charges financières	250	76 – Produits financiers	9000
Intérêts Emprunts et Dettes	250	Revenus Valeur de Placement	0
		Intérêts sur DAT	2000
		Intérêts Sur Livret	7000
67 – Charges exceptionnelles	7000	77 – Produits exceptionnels	4000
Charges Exceptionnelles : 2ème phase de l'opération mini buts	7000	Produits Exceptionnels Mécénat CA	4000
Charges Exceptionnelles Diverses	0		
68 – Dotation aux amortissements	48835	78 – Reprises sur amortissements et provisions	20000
Dotation aux Amortissements Incorporels	3500	Reprise de Provision	20000
Dotation aux Amortissement Corporels : sera plus élevé car nous allons devoir refaire le toit et isolation. Non prévu au moment du budget. Travaux de minimum 20 000 €	45335		
		79- Transfert de Charges	179000
		Remboursement Délégués/Arbitres/Clubs	5000
Résultat Bénéficiaire	3235,55	Transfert de Charges	38000
		Caisse de Péréquation	136000
TOTAL DES CHARGES	986903	TOTAL DES PRODUITS	986903

VOTE N° 11					
Approbation du Budget prévisionnel 2024-2025					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
11	VOTE N° 11	128	1051	154	1231
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
972	79	92,48%	7,52%	Adopté	

L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

CR AG 22 JUIN 2024 A L'ISLE D'ABEAU



ELECTION COMITE DE DIRECTION MANDAT 2024-2028

Sur la foi de la candidature présentée ayant rempli les conditions de forme et d'éligibilité tant générales que

particulières fixées aux articles 13.2 des statuts, la Commission de Surveillance des Opérations Electorales qui s'est réunie le jeudi 23 mai 2024 a donné un avis « favorable » à celle-ci.

Gérard Bouat, Doyen du Comité de Direction sortant et ne renouvelant pas sa candidature pour le prochain mandat présente la seule liste en candidature menée par Hervé Giroud Garampon.

1	Président	GIROUD-GARAMPON	HERVE
2	Vice-Président	LOSA	JEAN MICHEL
3	Secrétaire Général	TRUWANT	THIERRY
4	Trésorier	CICERON	FABIEN
5	Arbitre	THEVENIN	CYRIL
6	Educateur	BOURGEOIS	SAMUEL
7	Femme	BRAULT	ANNIE
8	Médecin	SCELLIER	CHRISTIAN
9	Membre	BOULORD	JEAN MARC
10	Membre	COCHARD	JEAN LUC
11	Membre	MALLET	MARC
12	Membre	MAZZOLENI	LAURENT
13	Membre	MONTMAYEUR	MARC
14	Membre	SOZET	JEAN LOUIS
15	Membre	VACHETTA	MICHEL
16	Membre	CHASSIGNEU	GUY
17	Membre	MONIER	PATRICK
18	Membre	NURIT	FABIEN
19	Membre	BUOSI	BERNARD
20	Membre	VEYRET	BERNARD
21	Membre	STRAPPAZZON	LAURIE

ELECTION N° 1					
MANDAT COMITE DE DIRECTION 2024-2028					
Liste Hervé GIROUD-GARAMPON					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
12	ELECTION N° 1	119	969	154	1231
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
924	45	95,36%	4.64%		
ELUE					

Le Président remercie l'Assemblée de lui renouveler sa confiance, puis propose de passer à l'élection des représentants Isérois aux Assemblées de Ligue



ELECTION de la délégation des représentants des Clubs de District à l'assemblée générale de la Ligue 2024-2028

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
31	ELECTION 2	114	966	154	1231
-	Voix	% sur les voix val. exprimées	Décision	Statut	
CICERON FABIEN	777	80,43%	Elu(e)	Titulaire	
BOULORD JEAN MARC	763	78,99%	Elu(e)	Titulaire	
GIROUD-GARAMPON	755	78,16%	Elu(e)	Titulaire	
MALLET MARC	736	76,19%	Elu(e)	Titulaire	
BRAULT ANNIE	719	74,43%	Elu(e)	Titulaire	
MONTMAYEUR MARC	702	72,67%	Elu(e)	Titulaire	
VACHETTA MICHEL	697	72,15%	Elu(e)	Titulaire	
TRUWANT THIERRY	634	65,63%	Elu(e)	Titulaire	
SOZET JEAN LOUIS	612	63,35%	Elu(e)	Titulaire	
STRAPPAZZON LAURIE	601	62,22%	Elu(e)	Titulaire	
LOSA JEAN MICHEL	580	60,04%	Elu(e)	Titulaire	
FERRER BRIGITTE	563	58,28%	Elu(e)	Titulaire	
MAZZOLENI LAURENT	558	57,76%	Elu(e)	Titulaire	
COCHARD JEAN LUC	502	51,97%	Elu(e)	Suppléant	
BOURGEOIS SAMUEL	484	50,10%	Elu(e)	Suppléant	
SCELLIER CHRISTIAN	465	48,14%	Elu(e)	Suppléant	
NURIT FABIEN	464	48,03%	Elu(e)	Suppléant	
BUOSI BERNARD	459	47,52%	Elu(e)	Suppléant	
VEYRET BERNARD	453	46,89%	Elu(e)	Suppléant	
MONIER PATRICK	439	45,45%	Elu(e)	Suppléant	

L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

CR AG 22 JUIN 2024 A L'ISLE D'ABEAU

Tirage au sort du numéro de poules pour les réunions d'avant saison

le Président appelle au tirage au sort du numéro de poule pour l'organisation des réunions de début de saison.

Le numéro tiré est le numéro **11**



**Numéro poules
pour réunion
d'organisation
avant saison**

11





LE FAIR PLAY ET MÉRITE SAISON 2023-2024

FAIR PLAY SENIOR

1er : DOLOMIEU	Bon achat Intersport 500 €
2ème : BOUVESSE	Bon achat Intersport 300 €

FAIR PLAY JEUNES

1er : LA MURETTE	Bon achat Intersport 400 €
2ème : ASIEG	Bon achat Intersport 300 €
3ème : VALLEE DU GUIERS	Bon achat Intersport 200 €

FAIR PLAY FEMININES A 11

CHARVIEU CHAVAGNEU	Bon achat Intersport 300 €
--------------------	----------------------------

FAIR PLAY FEMININES A 8

FFNI 2	Bon achat Intersport 150 €
--------	----------------------------

FOOT SENIOR A 8 ET ENTREPRISE

ST GEORGES DE COMMIERS	Bon achat Intersport 150 €
------------------------	----------------------------

FUTSAL

FUTSAL VOREPPE	Bon achat Intersport 150 €
----------------	----------------------------

club absent, les récompenses sont retirées

MERITE

FC SUD ISERE	Bon achat Intersport 500 €
--------------	----------------------------

Félicitations à tous les récipiendaires

L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

CR AG 22 JUIN 2024 A L'ISLE D'ABEAU

Accèdent en Ligue :

Seniors R3 :

- Seyssinet 2
- La Tour St Clair 2
- Seyssins

U18 R2 :

- MOS3R

U16 R2 :

- Gp Vezeronce Huert Dolomieu

U15 R2 :

- O.St Marcellin

U20 R2 :

- FC Echirrolles

R2 Féminines :

- Chambéry

Futsal R2 :

- Picasso Futsal



Monsieur LONGERE :

Chaque année la Ligue honore les clubs qui font un bon parcours en Coupe de France et en Coupe Gambardella, pour la Coupe de France sont honorés un club de Ligue et un club de District, cette année sur les 918 clubs participants c'est le FC SEYSSINS qui est arrivé en tête, arrivé au 7 eme tour. Le FC Seyssins obtient donc la meilleure performance d'un club de District !! Monsieur LONGERE remet alors à ce club un Chèque de 381 euros, des équipements sportifs et une magnifique coupe.



L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

CR AG 22 JUIN 2024 A L'ISLE D'ABEAU



L'Assemblée Générale s'est terminée à midi, et le Président a exprimé ses remerciements à l'ensemble des participants